AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2467
FR0011289040-FS0759

22 septembre 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SQLI

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 septembre 2021, la société Weinberg Capital Partners (1 rue Euler, 75008 Paris), agissant pour le compte du fonds Nobel, a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 septembre 2021, le seuil de 5% du capital de la société SQLI et détenir 232 665 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 5,04% du capital et 4,71% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 4 613 975 actions représentant 4 937 841 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.